

COMMUNE DE VALLE D'ALESANI
CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
Pôle d'activités de Porticcio
Local n°12
20166 GROSSETO-PRUGNA**

Suivant acte reçu par Maître Joseph MELGRANI, Notaire à GROSSETO-PRUGNA, le 7 juillet 2021, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

1) Madame Michèle GRISCELLI épouse DATTERI, demeurant à VILLEMOMBLE.
Née à LILLE le 22 juin 1950 ;

2) Monsieur François Félix GRISCELLI demeurant à GROSSETO-PRUGNA.
Né à TENDE le 25 octobre 1951 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédé tant directement que du chef de leurs auteurs conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A VALLE D'ALESANI (Haute-Corse) :

Trois parcelles cadastrées section B lieudit **PIED ALESANI** numéros 149 pour 02 a 81 ca, 150 pour 02 a 13 et 152 pour 04 a 24 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : pmcv.porticcio@notaires.fr

Pour avis Maître Joseph MELGRANI